

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 29 MARS 2023

ETAIENT PRESENTS **DELEGUES TITULAIRES**

CA GRAND ANGOULEME

M. Gérard ANDRIEUX
Mme Jaqueline BATIME
Mme Catherine BREARD
M. Thierry CHARBONNAUD

M. Jean-Charles DOBY
M. Jean-Noël GUEDON
M. Bernard LEGERON
M. Christophe CHOPINET

CDC DU ROUILLACAIS

M. Rodolphe PREVOST
M. Michel GOYON
M. Fabrice BERTRAND

CC CŒUR DE CHARENTE

M. Alain MORANGE

CA DU GRAND COGNAC

M. Dominique MERCIER
M. Jacky PLANTIVEAU

DELEGUES SUPPLEANTS

GRAND ANGOULEME

M. Bernard BOUCHERE
Mme Lionel FERRAND
Mme Eliane REYNAUD

PARTICIPAIENT

M. Mathieu TALLON, Directeur
Mme Manon PERRAGIN, Adjoint administratif
Mme Corinne GUERIN, Assistante administrative et comptable

ETAIENT EXCUSES **DELEGUES TITULAIRES**

GRAND ANGOULEME

M. LAURENT Francis
Mme RIOU Mireille
M. TEXIER Philippe
M. Thierry CHARBONNAUD

CC CŒUR DE CHARENTE

M. RAINETEAU Jean

CDC DU ROUILLACAIS

M. Jean-Marie GASCHET

DELEGUES SUPPLEANTS

GRAND ANGOULEME

Mme Corinne MEYER

Séance ouverte à 18H09

CR 20

Monsieur Lionel FERRAND s'excuse de ses diverses absences et nous fait part de son mécontentement sur l'absence des élus titulaires aux comités syndicaux du SyBRA.

Monsieur Jean-Charles DOBY explique qu'un courrier a été adressé à tous les délégués titulaires et suppléants du SyBRA pour expliquer l'importance de leur présence au comité. Il informe rencontrer, le jeudi 30 mars 2023, Grand Angoulême pour une présentation, et souhaite leur rappeler le rôle d'un élu au syndicat (message dit également lors d'une réunion à Cœur de Charente).

Monsieur Dominique MERCIER explique également que du côté de Grand Cognac, un rappel de l'EPCI sera fait auprès des délégués désignés dans les syndicats de bassin.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 22 02 2023 :

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à faire sur le procès-verbal du Comité Syndical du 22 02 2023.

Aucune remarque n'est faite.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- Vote du compte administratif 2022

Questions diverses

En préambule, Monsieur Mathieu TALLON explique que le quorum est fixé à 15 (28 membres/2+1), que lors du comité syndical à Dignac le mercredi 22 février 2023 (+1 pouvoir) il y avait bien 15 délégués. Néanmoins, pour le vote du CA, le Président sort de la salle. De ce fait, le quorum n'était donc plus assuré, le pouvoir ne rentre pas dans la comptabilisation du quorum. Cela implique un nouveau vote du CA 2022 (ce soir), ce qui n'est en revanche pas nécessaire sur les autres délibérations. Il est donc nécessaire d'annuler la dernière délibération, non conforme, et de redélibérer.

Monsieur Mathieu TALLON informe également que la Préfecture nous a transmis par voie postale un courrier afin de rappeler les règles sur ce sujet.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FONCTIONNEMENT 2022

Recettes de l'exercice 2022 :	694 069,06 €
Dépenses de l'exercice 2022 :	648 977,17 €
Excédent 2022	+ 45 091,89 €
Excédent reporté CA 2021 :	580 901,07 €
Résultat de clôture 2022 :	1 274 970,13 €

INVESTISSEMENT 2022

Recettes de l'exercice 2022 : 328 097,90 €

Déficit 2022	- 45 377,43 €
Excédent reporté CA 2021 :	125 854,36 €
Résultat de clôture 2022 :	453 952,26 €

Fonctionnement : Taux de réalisation entre BP 2022 et CA 2022**Dépenses :**

Prévisions BP 2022 (hors virement) :	1 305 335,07 €
Réalisé Compte administratif 2022 :	648 977,17 €
<i>Soit un taux de réalisation des dépenses de 49,71 %</i>	

Recettes :

Prévisions BP 2022 (hors excédent) :	724 434,00 €
Réalisé Compte administratif 2022 :	694 069,06 €
<i>Soit un taux de réalisation des recettes de 95,81 %</i>	

Investissement : Taux de réalisation entre BP 2022 et CA 2022**Dépenses :**

Prévisions BP 2022 (hors virement) :	785 276,88 €
Réalisé Compte administratif 2022 :	373 475,33 €
<i>Restes à Réaliser à reporter en 2023 : 68 686,00 €</i>	
<i>Soit un taux de réalisation des dépenses de 57,96 %</i>	

Recettes :

Prévisions BP 2022 (hors excédent) :	456 422,52 €
Réalisé Compte administratif 2022 :	328 097,90 €
<i>Restes à Réaliser à reporter en 2023 : 103 093,00 €</i>	
<i>Soit un taux de réalisation des recettes de 71,88 %</i>	

Monsieur Mathieu TALLON informe que l'ensemble des programmes qui ont été voté au budget 2022, études et travaux, ont été engagés en 2022.

Fonctionnement : Dépenses

- Charges à caractère général :	138 025,92 €
- Charges de personnel :	413 806,54 €
- Autres charges de gestion courante :	51 363,25 €
- Charges exceptionnelles :	60,48 €
- Dotations aux amortissements :	45 720,98 €

TOTAL	648 977,17 €

Fonctionnement : Recettes

- Atténuation des charges :	1 587,19 €
- Produit de gestion courante	1 438,99 €
- Subventions, participations :	674 670,40 €
- Autres produits de gestion :	6 039,74 €

- Autres produits exceptionnels : 238,74 €
 - Opérations d'ordre : 10 094,00 €

TOTAL 694 069,06 €

Détail Subventions et participations :

AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE :

- Aide aux postes équipe 2021 : **111 340,00 €**
- Aide aux postes techniciens et secrétaires 2021 : **142 159,00 €**

REGION : Aide aux postes techniciens 2021 : **12 226,00 €**

CONSEIL DEPARTEMENTAL :

- Aide aux postes chantier insertion 2022 : **7 110,56 €**

CONTRIBUTIONS EPCI 2022 : 400 000 €

EPCI à FP - SyBRA	Représentation dans SyBRA - %		Besoin 400 000 euros en 2022		
	Vis-à-vis de la surface	Vis-à-vis de la population sur BV	Vis-à-vis de la surface	Vis-à-vis de la population sur BV	50 / 50
Grand Angoulême	62,72	84,75	250 868,75 €	335 933,90 €	293 401,32 €
Grand Cognac	11,05	5,80	44 202,82 €	23 451,16 €	33 826,99 €
Rouillacais	11,57	4,04	46 297,57 €	19 020,99 €	32 659,28 €
Lavalette/Tude/Dronne	6,70	1,59	26 814,60 €	6 374,85 €	16 594,73 €
Cœur de Charente	7,95	3,81	31 816,27 €	15 219,09 €	23 517,68 €

Investissement : Dépenses

- Programmes : 319 550,66 €
 - Hors programme : 42 966,67 €
 (plantations, logiciels, remorque, matériel informatique)
 - Opérations d'ordre : 10 094,00 €
 - Opérations patrimoniales : 864,00 €

TOTAL 373 475,33 €

Restes A Réaliser : 68 686,00 € (programmes en cours)

PROGRAMMES : DETAIL DES DEPENSES 2022 d'un montant de 319 550,66 €

Etudes terminées : DIG-PPG 7 BV et Anguienne Boëme : 32 548,50 €

Etude en cours : DIG-PPG Charraud : 10 206,00€

Maîtrise d'œuvre et travaux terminés : Travaux liste 2 Nouère et maitrise d'œuvre : 276 796,16 €

Investissement : Recettes

- Dotations (FCTVA) : 7 137,54 €
 - Affectation (1068) : 0 €
 - Subventions : 274 375,38 €
 - Amortissements : 45 720,98 €
 - Opérations d'ordre : 0 €
 - Opérations patrimoniales : 864 €

TOTAL 328 097,90 €

Restes A Réaliser : 103 093,00 €

DETAIL DES RESTES A REALISER

DEPENSES			
ARTICLE OPERATION	INTITULE	VOTE BP	RAR 2022
2031 P15	FRAIS D'ETUDES TRAVAUX LISTE 2 + RN 141	26 900,00 €	1 500,00 €
2312 P15	TRAVAUX NOUERE LISTE 2 + RN 141	292 921,40 €	7 100,00 €
2031 P16	FRAIS D'ETUDES DIG PPG BOEME ANGUIENNE	12 000,00 €	348,00 €
2031 P19	FRAIS D'ETUDES DIG PPG CHARRAUD	50 000,00 €	10 000,00 €
2031 P23	FRAIS D'ETUDES DIG HYDROMORPHO TOUVRE	81 000,00 €	3 438,00 €
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	69 000,00 €	39 500,00 €
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 422,68 €	3 000,00 €
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS	54 074,80 €	3 800,00 €
TOTAL DES DEPENSES A REPORTER		591 318,88 €	68 686,00 €

RECETTES			
ARTICLE OPERATION	INTITULE	VOTE BP	RAR 2022
1321 P15	SUBVENTION ETAT (DREAL)	219 000,00 €	103 093,00 €
TOTAL DES RECETTES A REPORTER		219 000,00 €	103 093,00 €

VOTE

Monsieur le Président sort de la salle. La séance est alors présidée par le doyen d'âge de l'assemblée.

Est désigné Monsieur Christophe CHOPINET doyen d'âge, 1^{er} Vice-Président du SyBRA et délégué de GRAND ANGOULEME.

Le vice-Président de séance demande à l'assemblée de voter le compte administratif présenté.

Résolution :

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents, décide :

- De voter le compte administratif 2022 qui lui a été présenté

Séance terminée à 18 h 31

☞ ☞

Le Président,

Jean-Charles DOBY

SyBRA
190, route de Vindelle
Le Paradis
16430 BALZAC
05 45 38 16 71
Siret 200 079 143 00026

Le Président,
Jean Charles DOBY

